Extrait du registre des Délibérations du Conseil Communautaire



## **DELIBERATION N° 24/2020/CACL**

DE LA SEANCE PLENIERE DU VENDREDI 31 JANVIER 2020 A 9H00 AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

# PORTANT APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 3 DU BUDGET PRINCIPAL (M14) EXERCICE 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers Présents : 16

Nombre de Procuration : 7

Date de convocation : Vendredi 22 janvier 2020

Nombre de suffrages exprimés : 23

Vote:

Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0

L'an deux mille vingt, le vendredi trente-et-un janvier à neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Marie-Laure PHINERA-HORTH.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Raphaël RABORD, 4ème Vice-Président - Roger ARON, 5ème Vice-Président - Serge BAFAU, 6ème Vice-Président - Nestor GOVINDIN, 2ème Membre du Bureau - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller Communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES: Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire→ Procuration à Farah KHAN - Jean GANTY, 1er Membre du Bureau→ Procuration à Raphaël RABORD – Thierry LEMKI, Conseiller communautaire→ Procuration à Nestor GOVINDIN – Claude MORTIN, Conseiller Communautaire→ Procuration à Serge BAFAU - David RICHE 3ème Vice-Président→ Procuration à Serge SEWGOBIND - Claude PLENET, Conseiller communautaire→ Procuration à Alex WEIMERT - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire→ Procuration à Marie-Laure PHINERA-HORTH

<u>ETAIENT ABSENTS</u>: Patrick LECANTE, 1<sup>er</sup> Vice-Président - Gilles ADELSON, 2<sup>ème</sup> Vice-Président - Monique AZER, 3<sup>ème</sup> Membre du Bureau - Roland LEANDRE, Conseiller Communautaire - Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Jean-Pierre THEODORE ROUMILLAC, Conseiller communautaire - Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Corine DIMANCHE

Date de télétransmission : 06/02/2020 Date de réception préfecture : 06/02/2020 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral No.698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

**Vu** l'Arrêté Préfectoral No.2132/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 modifié ;

**Vu** la délibération N° 117/2016/CACL en date du 29 septembre 2016, portant modification des statuts de l'Agglomération pour se conformer à Loi NOTRe ;

**Vu** la délibération N°22/2020/CACL en date du 4 avril 2019, portant vote du Budget principal unique M14, exercice 2019 ;

**Entendu** l'avis favorable de la Commission des Finances en sa séance du Mardi 28 janvier 2020 :

Entendu l'avis favorable du Bureau en sa séance du Mardi 28 janvier 2020 ;

**Entendu** le **Rapport N° 24/2020/CACL** relatif à l'approbation de la décision modificative n° 3 du budget Principal (M14) de la CACL - Exercice 2019.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Après en avoir délibéré :

- **DONNE ACTE** à la Présidente de son **Rapport N° 24/2020/CACL** relatif à l'approbation de la décision modificative n° 3 du budget Principal (M14) de la CACL Exercice 2019.
- APPROUVE la décision modificative n° 3 du budget Principal (M14) de la CACL Exercice 2019
- AUTORISE la Présidente à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la démarche de cette opération, et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique, Le vendredi 31 janvier 2020

#### POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Marie-Laure PHINERA-HORTH